

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

E.P.I.C Pharmacie Centrale des Hôpitaux

ANNEXE D'ALGER

Siège Social : 11, Route de Wilaya zone industrielle Oued Smar, Alger

B.P 354 Dar El Beida, Alger

Tél : 023.92.05.10/11/12/13

Fax : 023 .92. 05. 15

PCH

Numéro d'Identifiant Fiscal : 000016001323281

ADDENDUM

Au cahier des charges

De l'Appel d'Offres National Ouvert

N° 01/2018 portant « Transport Routier de Marchandise »

En application de l'article 10 portant Modification du cahier des charges, afférent à l'appel d'offres national ouvert N°01/2018 qui stipule que :

« La PCH peut à tout moment avant le dépôt des Offres et pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, modifier par voie de rectificatifs le cahier des charges.

La modification sera notifiée par écrit à tous les soumissionnaires qui auront retiré le cahier des charges ».

Nous vous informons de ce qui suit :

L'évaluation de la distance parcourue par le prestataire dans le cadre de la compétence territoriale de l'Annexe d'Alger s'effectue comme suit :

1/La distance supérieure à 100 KM concerne les établissements de santé placés dans les Wilaya suivantes :chlef, Bouira, TiziOuzou, Médéa, Tipaza, Ain Defla, Bejaia, Bordj Bou Arreridj, M'sila, ladite distance est évaluée au Kilométrage parcouru.(PU/HT (01) un KM)

Le kilométrage sera déterminé lors de l'établissement du bon de commande externe durant l'exécution du marché.

2/La distance inférieure ou égale à 100 KM, concerne les établissements de santé situés au niveau de la Wilaya d'Alger, Blida et Boumerdes.

Dans ce cas, la prestation est évaluée aux nombres de rotations effectuées (PU/HT (01) une rotation).

FIN.